

3

## ADHÉRER, C'EST SIMPLE !



Simulez votre cotisation et  
adhérez en ligne,

RENDEZ-VOUS SUR

[https://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/  
tarificateur/CDG16\\_C2](https://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/CDG16_C2)



Retournez votre demande d'adhésion  
à TERRITORIA MUTUELLE

[demain@territoria-mutuelle.fr](mailto:demain@territoria-mutuelle.fr)  
ou  
TERRITORIA MUTUELLE  
54 RUE DE GABIEL - CS 76016  
79185 CHAURAY CEDEX



Vos garanties prennent effet le **1<sup>er</sup> du mois qui suit votre demande d'adhésion**. Vos cotisations sont prélevées directement sur votre bulletin de paie.

## CONTACTEZ-NOUS

Nos conseillers en protection sociale sont à votre écoute  
et vous accompagnent dans le choix de vos garanties

05.49.33.76.51

[demain@territoria-mutuelle.fr](mailto:demain@territoria-mutuelle.fr)

En adhérant au contrat, vous bénéficiez  
de la participation financière  
de votre employeur.

Simulez votre cotisation et  
adhérez en ligne

[http://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/CDG16\\_C2](http://prevoyance.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/CDG16_C2)

TERRITORIA MUTUELLE | mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 483 041 307  
Siège social | 54 rue de gabiel | CS 76016 | 79185 CHAURAY CEDEX  
05 49 33 76 51 | [demain@territoria-mutuelle.fr](mailto:demain@territoria-mutuelle.fr)

Substituée par AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité,  
immatriculée sous le n° 775 627 391, dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS.

Document non contractuel - Plaquette explicative - CDG16 - 06/2021



MUTUALITÉ  
FRANÇAISE

 **TERRITORIA**  
mutuelle  
Membre d'AÉSIO mutuelle



Après 3 mois d'arrêt de travail<sup>(1)</sup>, vous perdez

**50%**

de votre salaire en cas de maladie ou d'accident de la vie privée.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

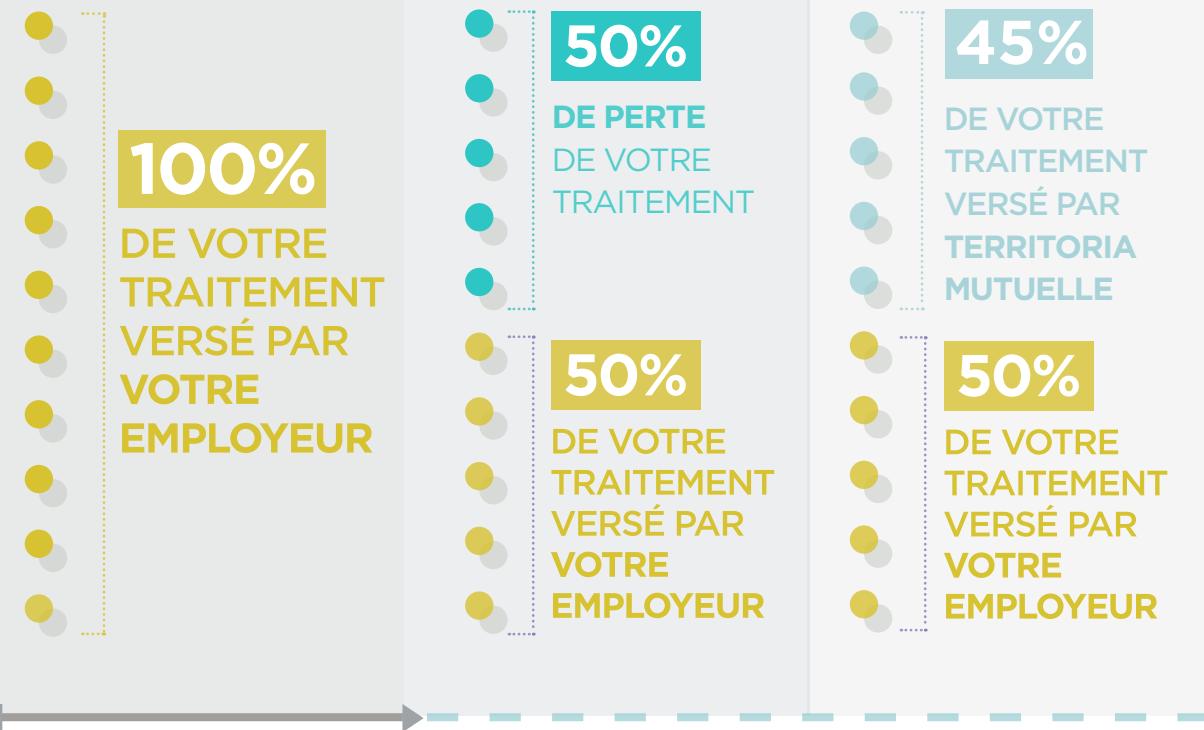
En adhérant au contrat collectif souscrit par votre employeur, **TERRITORIA MUTUELLE** complétera votre perte de salaire.

## 1 COMMENT ÇA MARCHE ?

SI VOUS N'ADHÉREZ PAS

SI VOUS ADHÉREZ

### TRAITEMENT DE BASE



Exemple s'appliquant aux agents titulaires et stagiaires.

(1) Pour les agents contractuels maintien des droits statutaires en fonction de l'ancienneté.

2

## CHOISISSEZ VOTRE GARANTIE

VOTRE GARANTIE OBLIGATOIRE

### MAINTIEN DE SALAIRE

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, nous complétons votre traitement indiciaire net NBI nette à hauteur de 95% pour les périodes à demi traitement, en cas de CMO, CLM, CLD et GM.

TAUX DE % COTISATION

0,64%  
DU TIB + NBIB + RIB

VOTRE COTISATION<sup>(2)</sup>  
arrondi à l'euro le plus proche

À PARTIR DE 10€/mois

Tarif ne tenant pas compte de la participation de l'employeur

Prise en charge du régime indemnitaire en cas de CMO, CLM, CLD et GM  
Incapacité de travail en période de demi-traitement

Le régime indemnitaire (45%) est assuré pendant les périodes de demi-traitement.

VOS GARANTIES OPTIONNELLES

### INVALIDITÉ PERMANENTE

Avec régime indemnitaire

Si vous devenez invalide et que vous ne pouvez plus travailler, nous complétons votre pension d'invalidité par une rente vous permettant de conserver jusqu'à 95% de votre traitement indiciaire net NBI nette régime indemnitaire net.

0,89%  
DU TIB + NBI + RIB

À PARTIR DE 13€/mois

### PERTE DE RETRAITE

Pour les agents CNRACL uniquement

Avec régime indemnitaire

En cas d'invalidité, vous ne cotisez plus pour votre retraite. Grâce à la garantie « perte de retraite », TERRITORIA MUTUELLE vous verse un capital égal à 50% du PASS (plafond annuel de la sécurité sociale).

0,51%  
DU TIB + NBI + RIB

À PARTIR DE 8€/mois

### CAPITAL DÉCÈS-PTIA

(perte totale et irréversible d'autonomie)

En cas de décès par maladie ou accident, TERRITORIA MUTUELLE verse un capital équivalent à un an de salaire brut (TIB + NBIB) aux bénéficiaires que vous aurez désignés.

0,38%  
DU TIB + NBI

À PARTIR DE 5€/mois

(2) Pour un agent percevant un traitement brut de 1400€/mois et un régime indemnitaire de 100€.

TIB : Traitement Indiciaire Brut, y compris indemnité compensatrice de la CSG  
NBIB : Nouvelle Bonification Indiciaire Brute  
RIB : Régime Indemnitaire Brut